

SUBRENAT
Société par actions simplifiée
au capital de 5 340 000 euros
Siège social : 91 rue de l'Épinette, 59420 MOUVAUX
380 282 780 RCS LILLE METROPOLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 mai 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 2 412 476,43 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	2 412 476,43 euros
------------------------	--------------------

En totalité au compte "Autres Réserves"

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mai 2024

Cette résolution est adoptée par voix ayant voté pour, voix ayant voté contre et voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
La Présidente

Société CAPSUB

COMPTES ANNUELS

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 91 rue de l'Épinette		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 8 0 2 8 2 7 8 0 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	11 252	4 305	6 948	2 283
		Fonds commercial (1)	AH	AI	137 622		137 622	137 622
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ	528 365	115 720	412 645	78 020
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 025 499	930 289	95 209	97 124
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	217 812	188 929	28 883	27 877
		Immobilisations en cours	AV	AW				192 748
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	321 247	38 626	282 621	329 594
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	10 384		10 384	10 384
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *		BH	BI	28 524		28 524	30 224	
TOTAL (II)		BJ	BK	2 280 706	1 277 869	1 002 836	905 876	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	6 243 106	237 160	6 005 946	8 108 873
		En cours de production de biens	BN	BO	3 396 251	127 929	3 268 322	4 061 959
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 050 878	129 485	3 921 393	4 657 618
		Autres créances (3)	BZ	CA	340 366		340 366	752 749
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	6 059 315		6 059 315	1 449 627	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	88 824		88 824	52 003	
	TOTAL (III)	CJ	CK	20 178 739	494 574	19 684 165	19 082 828	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	22 459 444	1 772 443	20 687 001	19 988 704	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :			Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5.340.000.....)	DA	5 340 000	5 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	691 244	691 244
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	534 000	534 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 895 426	2 609 761
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 412 476	1 286 915
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 716 990	1 668 067
	TOTAL (I)	DL	13 590 137	12 129 987
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	133 205	155 705
TOTAL (II)		DO	133 205	155 705
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 588	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	29 588	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 332 626	1 425 455
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	6 000	6 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 630 167	4 665 961
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 476 215	1 135 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	444 396	408 501
Compte régul.	EB		8 083	
TOTAL (IV)	EC	6 889 404	7 649 997	
Ecarts de conversion passif *	ED	44 668	53 016	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	20 687 001	19 988 704	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 729 743	7 390 134	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 072 763	1 065 880	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT							Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	30 258 595	FE	11 736 366	FF	41 994 961	45 281 888	
		FG	507 810	FH		FI	507 810	759 400	
		FJ	30 766 404	FK	11 736 366	FL	42 502 770	46 041 288	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *					FM	(837 310)	901 728	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	68 474	57 814	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	823 502	97 591	
	Autres produits (1) (11)					FQ	489 015	588 190	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	43 046 451	47 686 611	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS			
	Variation de stock (marchandises) *					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	21 736 482	32 873 880	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	2 166 737	(3 695 390)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	10 447 830	10 781 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	198 380	214 667	
	Salaires et traitements *					FY	3 054 599	2 851 167	
	Charges sociales (10)					FZ	1 250 490	1 131 804	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	94 457	83 224	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GB			
			Pour risques et charges : dotations aux provisions			GC	416 811	313 065	
		Autres charges (12)					GD	29 588	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	145 205	643 057
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GF	39 540 580	45 196 851
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GG	3 505 871	2 489 760
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GH				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	529	1 555	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	61 981	11 681	
	Différences positives de change					GM		33 576	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN	85 763		
	Total des produits financiers (V)					GO			
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	148 273	46 812	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ	38 626		
	Différences négatives de change					GR	18 204	24 291	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS	82 921		
	Total des charges financières (VI)					GT			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	139 751	24 291	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	8 522	22 521	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 514 393	2 512 281	

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - PENALITES AMENDES	450	
671800 - CH.EXCEPT.DIVERSES	26 526	
687310 - DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	96 174	
787310 - REP PROV POUR HAUSSE DE PRIX		47 251
Totalisation	123 150	47 251

ANNEXES

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 687 001** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **43 241 975** euros et un total **charges** de **40 829 499** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 412 476** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens:

- Brevets	5 ans
- Logiciels	1 an
- Installations techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans
- Installations, amén.et agnec.divers	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel informatique, mobilier	3 à 10 ans

Pour les immobilisations présentes au 1er janvier 2017, ainsi que pour les acquisitions de l'exercice, il n'a pas été possible d'envisager l'approche par composants, compte tenu du manque d'informations détaillées et d'éléments significatifs probants.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur, en particulier, pour les comptes

Règles et Méthodes Comptables

d'actifs. La méthode choisie pour l'application ultérieure des nouvelles normes de présentation des comptes est la méthode prospective.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Depuis la mise en oeuvre d'un nouvel ERP au 1er janvier 2020, les stocks sont évalués au prix de revient standard, prenant en compte le prix d'achat des marchandises, auquel sont ajoutés les coûts rattachés (coûts de transport maritime, aérien et terrestre, ainsi que l'ensemble des frais douaniers).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont couverts par une assurance externe souscrite par la société.

Désignation de l'entreprise **SAS SUBRENAT**

Néant *

* (Ne pas reporter, le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		TOTAL I				1	2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	413 840	KE		KF	5 390	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2	KP	156 402	KQ		KR	371 963	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants	M3	KS	982 217	KT		KU	43 281	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	276 890	LC		LD	12 204	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	192 748	LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	1 608 257	LO		LP	427 449	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
Autres participations				8U	329 594	8V		8W			
Autres titres immobilisés				1P	10 384	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T	30 224	1U		1V			
TOTAL IV				LQ	370 202	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	2 392 299	ØH		ØJ	432 839		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
		TOTAL I				1		2		3	
		TOTAL II				2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				IO		LV	270 355	LW	148 875	1X
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	528 365	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 025 499	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	71 282	MT	217 812	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY	192 748	MZ		NA		NB
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF	
TOTAL III				IY	192 748	NG	71 282	NH	1 771 676	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations				IØ	8 347	ØX		ØY	321 247	ØZ
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	10 384	2D
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 700	2F	28 524	2G
	TOTAL IV				I3	8 347	NJ	1 700	NK	360 155	2H
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	201 095	ØK	343 337	ØL	2 280 706	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Exercice N clos le : **31** | **12** | **20** | **23**

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT** Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	273 934	PF	725	PG	270 355	PH	4 305
TOTAL I		RK	273 934	RM	725	RN	270 355	RO	4 305
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	78 382	PW	37 338	PX		PY	115 720
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	885 094	QA	45 195	QB		QC	930 289
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	249 013	QM	11 199	QN	71 282	QO	188 929
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	1 212 489	QV	93 732	QW	71 282	QX	1 234 939
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	1 486 423	ØP	94 457	ØQ	341 637	ØR	1 239 243
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S4		
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8
Primes de remboursement des obligations						SP			SR

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT					Néant <input type="checkbox"/> *				
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	1 668 067	TG	96 174	TH	47 251	TI	1 716 990
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquièmes H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	1 668 067	TS	96 174	TT	47 251	TU	1 716 990
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F	29 588	4G		4H	29 588
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z		TV	29 588	TW		TX	29 588	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02	03		04		05	
		- titres de participation	9U	9V	38 626	9W		9X	38 626
	- autres immobilisations financières (1) *	06	07		08		09		
	Sur stocks et en cours	6N	486 079	6P	365 089	6R	486 079	6S	365 089
	Sur comptes clients	6T	108 490	6U	51 722	6V	30 727	6W	129 485
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	594 569	TY	455 437	TZ	516 806	UA	533 200	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 262 637	UB	581 198	UC	564 057	UD	2 279 778	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	446 398	UF	516 806				
	- financières	UG	38 626	UH					
	- exceptionnelles	UJ	96 174	UK	47 251				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

SUBRENAT S.A.S.

S.A.S. au capital de 5 340 000,00 euros
91 rue de l'Épinette

59420 MOUVAUX
RCS Lille métropole 380282780

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

TALENZ COMEXPERT

7 Rue Philippe Noiret | 59350 SAINT ANDRE LEZ LILLE
Tél. : 03 20 70 68 16 | comexpert@talenz-audit.fr

www.comexpert.talenz.fr

S.A.S. au capital de 268 150 € | SIRET 392 866 851 00067 | RCS Lille Métropole |

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes des Hauts de France

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023

À l'assemblée générale de la société SUBRENAT S.A.S.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUBRENAT S.A.S., relatifs à l'exercice clos 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks inscrits à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées au paragraphe « Stocks » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des

éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire et vérifié le calcul des provisions pour dépréciation.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à St-André-Lez-Lille, le 22/05/2024

COMEXPERT



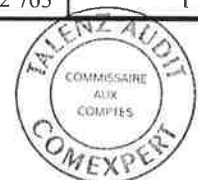
Thierry TABARDEL
Commissaire aux comptes
Associé

Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 91 rue de l'Épinette		59420 MOUVAUX						
Numéro SIRET * 3 8 0 2 8 2 7 8 0 0 0 0 2 8		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N. clos le, 31122023						
		N-1 31122022						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 252	AC	4 305	6 948	2 283
		Fonds commercial (1)	AH	137 622	AI		137 622	137 622
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AC			
		Constructions	AP	528 365	AC	115 720	412 645	78 020
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 025 499	AS	930 289	95 209	97 124
		Autres immobilisations corporelles	AT	217 812	AU	188 929	28 883	27 877
		Immobilisations en cours	AV		AW			192 748
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	321 247	CV	38 626	282 621	329 594
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	10 384	BE		10 384	10 384
Prêts		BF		BG				
Autres immobilisations financières *		BH	28 524	BI		28 524	30 224	
TOTAL (II)		BJ	2 280 706	BK	1 277 869	1 002 836	905 876	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	6 243 106	BM	237 160	6 005 946	8 108 873
		En cours de production de biens	BN	3 396 251	BO	127 929	3 268 322	4 061 959
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	4 050 878	BY	129 485	3 921 393	4 657 618
		Autres créances (3)	BZ	340 366	CA		340 366	752 749
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	6 059 315	CG		6 059 315	1 449 627	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	88 824	CI		88 824	52 003	
	TOTAL (III)	CJ	20 178 739	CK	494 574	19 684 165	19 082 828	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	22 459 444	IA	1 772 443	20 687 001	19 988 704	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				



Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 5 340 000)	DA	5 340 000	5 340 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	691 244	691 244
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	534 000	534 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	2 895 426	2 609 761
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 412 476	1 286 915
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	1 716 990	1 668 067
	TOTAL (I)	DL	13 590 137	12 129 987
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	133 205	155 705
TOTAL (II)		DO	133 205	155 705
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	29 588	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	29 588	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 332 626	1 425 455
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 000	6 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 630 167	4 665 961
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 476 215	1 135 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	444 396	408 501
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		8 083	
TOTAL (IV)	EC	6 889 404	7 649 997	
Ecarts de conversion passif * (V)	ED	44 668	53 016	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	20 687 001	19 988 704	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 729 743	7 390 134	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 072 763	1 065 880	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



		Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommerciales et internationales		Total	Exercice (N-1)	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD	30 258 595	FE	11 736 366	FF	41 994 961	45 281 888
		FG	507 810	FH		FI	507 810	759 400
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	30 766 404	FK	11 736 366	FL	42 502 770	46 041 288
	Production stockée *				FM	(837 310)	901 728	
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	68 474	57 814	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	823 502	97 591	
	Autres produits (1) (11)				FQ	489 015	588 190	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	43 046 451	47 686 611
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	21 736 482	32 873 880	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	2 166 737	(3 695 390)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	10 447 830	10 781 377	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	198 380	214 667	
	Salaires et traitements *				FY	3 054 599	2 851 167	
	Charges sociales (10)				FZ	1 250 490	1 131 804	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS		GA	94 457	83 224	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	416 811	313 065
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	29 588		
	Autres charges (12)				GE	145 205	643 057	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	39 540 580	45 196 851		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	3 505 871	2 489 760		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	529	1 555	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	61 981	11 681	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		33 576	
	Différences positives de change				GN	85 763		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)				GP	148 273	46 812		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	38 626		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	18 204	24 291	
	Différences négatives de change				GS	82 921		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)				GU	139 751	24 291		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	8 522	22 521		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	3 514 393	2 512 281		



Désignation de l'entreprise SAS SUBRENAT		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	100 000
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	47 251 54 303
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	47 251 154 303
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	26 976
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 576
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	96 174 974 931
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	123 150 1 008 507
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(75 899) (854 205)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	353 473 198 904
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	672 545 172 258
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	43 241 975 47 887 726
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	40 829 499 46 600 811
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	2 412 476 1 286 915
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		IG	8 507
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	8 996
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	6 000
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	282 334 67 638
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	306 696 73 887
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels		123 150	47 251
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/12/2023

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
671200 - PENALITES AMENDES	450	
671800 - CH.EXCEPT.DIVERSES	26 526	
687310 - DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	96 174	
787310 - REP PROV POUR HAUSSE DE PRIX		47 251
Totalisation	123 150	47 251



ANNEXES



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **20 687 001** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **43 241 975** euros et un total **charges** de **40 829 499** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **2 412 476** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des biens:

- Brevets	5 ans
- Logiciels	1 an
- Installations techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans
- Installations, amén. et agenc. divers	5 à 15 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel informatique, mobilier	3 à 10 ans

Pour les immobilisations présentes au 1er janvier 2017, ainsi que pour les acquisitions de l'exercice, il n'a pas été possible d'envisager l'approche par composants, compte tenu du manque d'informations détaillées et d'éléments significatifs probants.

La comptabilité a été réalisée conformément aux règles en vigueur, en particulier, pour les comptes



Règles et Méthodes Comptables

d'actifs. La méthode choisie pour l'application ultérieure des nouvelles normes de présentation des comptes est la méthode prospective.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Depuis la mise en oeuvre d'un nouvel ERP au 1er janvier 2020, les stocks sont évalués au prix de revient standard, prenant en compte le prix d'achat des marchandises, auquel sont ajoutés les coûts rattachés (coûts de transport maritime, aérien et terrestre, ainsi que l'ensemble des frais douaniers).

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devise

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Engagement en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite sont couverts par une assurance externe souscrite par la société.



Désignation de l'entreprise **SAS SUBRENAT**

Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2				
								3				
								4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	413 840	KE		KF	5 390		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2	KP	156 402	KQ		KR	371 963		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3	KS	982 217	KT		KU	43 281		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX			
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	276 890	LC		LD	12 204		
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH	192 748	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	1 608 257	LO		LP	427 449		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
Autres participations				8U	329 594	8V		8W				
Autres titres immobilisés				1P	10 384	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	30 224	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	370 202	LR		LS				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				ØG	2 392 299	ØH		ØJ	432 839			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						1		3		4		
						2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO		LV	270 355	LW	148 875	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
	Inst. gales, agencets et am. des constructions			IS		MG		MH	528 365	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	1 025 499	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	71 282	MT	217 812	MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY	192 748	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY	192 748	NG	71 282	NH	1 771 676	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ	8 347	ØX		ØY	321 247	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	10 384	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	1 700	2F	28 524	2G	
TOTAL IV				I3	8 347	NJ	1 700	NK	360 155	2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4	201 095	ØK	343 337	ØL	2 280 706	ØM		



Exercice N clos le : 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX					

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE =

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE =

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : **SAS SUBRENAT** Néant *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissement et développement		CY	EL		EM		EN
Fonds commercial		RE	RF		RI		RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE 273 934	PF 725		PG 270 355		PH 4 305
TOTAL I		RK 273 934	RM 725		RN 270 355		RO 4 305
Terrains		PI	PJ		PK		PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN		PO		PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS		PT		PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV 78 382	PW 37 338		PX		PY 115 720
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ 885 094	QA 45 195		QB		QC 930 289
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE		QF		QG
	Matériel de transport	QH	QI		QJ		QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 249 013	QM 11 199		QN 71 282		QO 188 929
	Emballages récupérables et divers	QP	QR		QS		QT
TOTAL II		QU 1 212 489	QV 93 732		QW 71 282		QX 1 234 939
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN 1 486 423	ØP 94 457		ØQ 341 637		ØR 1 239 243

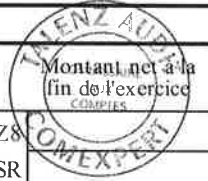
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ	
		Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice COMPLEXE
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations			SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT						
					Néant <input type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	1 668 067	TG 96 174	TH 47 251	TI 1 716 990
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	1 668 067	96 174	47 251	1 716 990
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F 29 588	4G	4H 29 588
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T		4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z		29 588		29 588
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V 38 626	9W	9X 38 626
	- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	486 079	6P 365 089	6R 486 079	6S 365 089
	Sur comptes clients	6T	108 490	6U 51 722	6V 30 727	6W 129 485
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	594 569	455 437	516 806	533 200	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	2 262 637	581 198	564 057	2 279 778	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE 446 398	UF 516 806		
	- financières		UG 38 626	UH		
	- exceptionnelles		UJ 96 174	UK 47 251		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



2056 - Détail des autres provisions pour dépréciation au 31/12/2023

Libellé	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Totalisation				



Désignation de l'entreprise : SAS SUBRENAT						Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	28 524	UV		UW 28 524	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	202 023		202 023		
	Autres créances clients	UX	3 848 854		3 848 854		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 065		2 065		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	12 412		12 412		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	161 012		161 012	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	92 523		92 523		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	72 353		72 353		
	Charges constatées d'avance	VS	88 824		88 824		
	TOTAUX		VT	4 508 591	VU	4 480 067	VV 28 524
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE					
		VF					
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	1 072 763		1 072 763		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	259 862		100 202	159 661	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 630 167		3 630 167		
Personnel et comptes rattachés		8C	708 963		708 963		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	428 063		428 063		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	272 477		272 477		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	52 347		52 347		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 365		14 365		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	6 000		6 000		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	444 396		444 396		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	6 889 404	VZ	6 729 743	159 661	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	99 712	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2082			



ANNEXE - Elément 6.05

Fonds Commercial

	31/12/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	137 622	
TOTAL	137 622	

Clientèle 1978: 7 622,45
OPEN NETWAY 2009: 130 000,00

Précisions :

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.

Les fonds commerciaux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition.

Le Règlement ANC n° 2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.

Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

Amortissement des fonds de commerce :

Compte tenu du caractère non limité de leur durée d'utilisation, les fonds commerciaux ne font l'objet d'aucun amortissement.

Dépréciation des fonds de commerce :

La dépréciation d'un fonds de commerce est la constatation que sa valeur actuelle est devenue inférieure à sa valeur nette comptable.

La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La dépréciation permet de ramener la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur actuelle.

Compte tenu de leur caractère non amortissable, les fonds de commerce ont fait l'objet d'un test de dépréciation au cours de l'exercice.

Le test a permis de conclure, sur la base de la valeur d'usage du fonds commercial, déterminée selon la méthode des flux nets de trésorerie actualisés, à l'absence de complément de dépréciation au titre de l'exercice.



Produits à recevoir

		31/12/2023
Total des Produits à recevoir		110 817
Autres créances clients		39 264
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	39 264	
Autres créances		71 553
FOURN AVOIRS A RECEVOIR	42 839	
AVOIR A RECEVOIR FLUX NS	13 366	
DIVERS PRODUITS A RECEVOIRS	15 348	



Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		1 477 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		468 268
FOURN.FACT.NON PARVENUES	459 658	
FNP FLUX	8 610	
Dettes fiscales et sociales		918 554
PROV, POUR CONGES A PAYER	205 585	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	499 383	
ORGANISMES SOCIAUX, CHARGES A	209 669	
ETAT CHARGES A PAYER	3 917	
Autres dettes		90 506
CLIENTS AVOIR A ETABLIR	90 506	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			88 824
Autres Achats & Charges externes		88 824	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			88 824



Capital social

		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		445 000,00	12,0000	5 340 000,00



Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		3 514 393	829 322	2 685 071
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(429 372)	(156 777)	(272 595)
RESULTAT COMPTABLE		3 085 021	672 545	2 412 476

(1) après retraitements fiscaux.



Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions et avals délivrés par les Banques :			
BNP PARIBAS (fiscales et douanes)		258 440	
Contre garantie Ste Caution Mutuelle BNP		1 080 000	
		1 338 440	
Engagements de crédit-bail			
Contrat LDD NAT (BPN)		35 348	
		35 348	
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Couverture à terme BPN		1 455 694	
Crédits documentaires import BNP		335 478	
Crédits documentaires import HSBC		50 017	
Crédits documentaires import SG		133 473	
		1 974 662	
Total des engagements financiers (1)		3 348 450	
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			



Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		26	
	Professions intermédiaires		21	
	Employés		33	
	Ouvriers			
	TOTAL		80	



Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2023

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
CAPSUB SAS 91, rue de l'Épinette - 59420 MOUVAUX	SAS	37 000	80,00



Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		47 251
Reprises sur provisions et transferts de charges		47 251
REP PROV POUR HAUSSE DE PRIX	47 251	
Total des charges exceptionnelles		123 150
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		26 976
PENALITES AMENDES	450	
CH.EXCEPT.DIVERSES	26 526	
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions		96 174
DOT PROV POUR HAUSSE DE PRIX	96 174	
Résultat exceptionnel		(75 899)



Transferts de charges

	31/12/2023
Transferts de charges de personnel	11 060
Dépenses de mécénat en nature	282 334
Remboursements sinistres par assurances	4 486
Transferts de charges d'exploitation	8 816
TOTAL	306 696



Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	5 340 000				5 340 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	691 244				691 244
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	534 000				534 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	2 609 761	285 665			2 895 426
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 286 915	(1 286 915)		2 412 476	2 412 476
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	1 668 067			48 923	1 716 990
TOTAL	12 129 987	(1 001 250)		2 461 399	13 590 137

Date de l'assemblée générale 23/06/2023

Dividendes attribués 1 001 250

¹dont dividende provenant du résultat n-1 1 001 250

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 11 128 737

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 11 128 737

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 460 149



Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
MOULIN PRODUCTION (€)		436 403	95,00	(147 457)
DREAM UP SAS (€)		11 374	99,80	458
SUBRENAT SHANGAI (€)		1 395 667	100,00	283 181
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

